Le 19/11/13

Prestations du CE, les réalités :

Pour l'année 2013 en cours, l'excédent budgétaire va être reversé.

Prestation exceptionnelle Noël 2013

La CGT, en cohérence avec la prestation Evasion Vacances, a proposé une dotation de 170 euros de chèques vacances et 70 euros de chèques CADHOC pour les agents ayant un Quotient Familial inférieur à 17000 euros, et 150 euros de chèques vacances pour les autres.
Sur cette proposition de la CGT, ont voté FO (7 contre), CFDT (1 abstention, 1 pour), SNU (3 pour) et CGT (2 pour).

Suite au vote du CET du 31/10/13, la proposition de FO a été entérinée :
Prestation exceptionnelle Noël 2013 sous forme de chèques CADHOC d'un montant de 150 euros par agent présent et payé à l'effectif Pôle Emploi Pays de la Loire au 31/10/13 et de 30 euros par enfant ayant moins de 18 ans au 1er janvier 2013.
FO (7 pour), CFDT (1 abstention, 1 pour), SNU (3 pour), CGT (2 contre)

Analyse de la CGT :

> *Le principe du quotient familial, revendiqué par la CGT pour permettre au plus grand nombre l'accès à la culture et aux vacances, est rejeté par FO, syndicat majoritaire au CE.*
> *Pour rappel, s'il existe une prestation exceptionnelle Noël 2013 c'est bien parce que la prestation Evasion Vacances 2013 est sous utilisée. L'obligation de produire une facture de location ou d'hôtel pénalise de nombreux agents qui n'ont pas les moyens de partir.*

La CGT continuera donc de revendiquer la création de nouveaux paliers de quotient familial et le versement intégral de la prestation Evasion Vacances en chèques vacances.

Réserve mandat 2010-2012 et dévolution ADASA et FNOS :

Suite au CET du 26/09/13, la prestation de 70 euros de chèques culture par agent proposé par FO n'avait pas été retenue, FO (7 pour), CFDT (2 contre), SNU (3 contre), CGT (2 contre).
Pour rappel, la CGT souhaitait que cette dotation soit versée sous forme de chèques vacances, ou au moins pour les années suivantes.
Une nouvelle délibération a eu lieu le 31/10/13, la proposition de FO de verser 70 euros par agent présent et payé au 30/09/13 sous forme de chèques culture a été entérinée : FO (7 pour), CFDT (2 pour), SNU (3 abstentions), CGT (2 abstentions).

Sur demande de la CGT, le CET donne mandat à la Commission ASC pour mener une réflexion afin de prévoir l'utilisation de cette prestation **exceptionnelle** « RESERVES » selon toute modalité (chèques vacances par exemple).

Analyse de la CGT :

> *Une fois de plus, l'attribution de chèques vacances offrant aux agents un plus large éventail d'utilisation semble heurter FO. Après avoir réussi à convaincre les autres organisations syndicales sur l'intérêt des chèques vacances pour les agents dans le cadre de l'évasion vacances,* ***nous continuerons à être force de proposition sur le sujet****.*